

Séance du 23 octobre 2023

Modification budgétaire n°2

Au terme de sa présentation, l'Echevin des Finances Germain DALNE (LB) a précisé que vu la conjoncture actuelle, certaines estimations ont été revues à la hausse. Concernant le Plan d'embauche, le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a souligné la qualité de l'ambiance de travail et des projets menés à la Ville qui attirent des candidats à chaque recrutement.

Règlement-taxe « Gestion des immondices »

Aux questions de Véronique VANDEGOOR (DéFI) quant à l'accès au recyparc in BW par les personnes morales, le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué qu'un système de contrôle d'accès sera bientôt mis en place. Tant pour les personnes physiques que pour les personnes morales, rien ne change par rapport au règlement précédent, a conclu le Bourgmestre.

Rapports d'évaluation (RE) des asbl parcommunales

L'Echevin des Finances Germain DALNE a expliqué que toutes les asbl parcommunales bénéficient de sommes importantes octroyées par la Ville. Une réflexion a été initiée au sein de chaque asbl à propos de l'usage de ces fonds ainsi que de ceux mis de côté, en vue de leur optimisation.

Nivelles Commerces (RE)

Face aux questions de Véronique VANDEGOOR (DéFI) et de Gaëtan THIBAUT (Indépendant), l'Echevin du Commerce Benoît GIROUL (LB) a salué les activités mises en place par l'asbl depuis la crise sanitaire et le dynamisme des commerçants. Un manager économique a été engagé récemment par la Ville pour reprendre les activités structurelles de développement commercial du centre-ville.

Travaux au quartier de la Maillebotte

L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT (Ecolo) a répondu à Véronique VANDEGOOR qu'une école étant à proximité, tout a été fait pour réaliser le chantier durant les vacances scolaires mais cela n'a pas été possible cette fois-ci. Le nouvel arrêt de bus TEC sera conforme aux nouvelles normes.

Eclairage public

Le Bourgmestre Pierre HUART a confirmé à Véronique VANDEGOOR que le mode de fonctionnement correspond aux attentes, e.a. en termes d'économie d'énergie. Pour rappel, après un échange avec ORES et les communes limitrophes, l'éclairage de nuit est maintenu les week-ends et la veille des jours fériés ainsi que lors des festivités carnavalesques.

Waux-Hall

Aux questions de Evelyne VANPEE (Les engagés), de Louison RENAULT (PluS) et de Gaëtan THIBAUT à propos du rachat des parts Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) par la Ville (env. 30%), l'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ a expliqué que le prix a été fixé à 250.000€ assorti d'une mise à disposition gratuite des espaces occupés actuellement par la FWB jusqu'en 2030, les charges étant assumées par la FWB. Cette opération permettra à la Ville de désigner un auteur de projet en vue de la rénovation du bâtiment.

Chantier rue de l'Industrie

L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a répondu à Gaëtan THIBAUT que le chantier devrait se terminer le 10 décembre prochain. Les déviations pour les automobilistes sont en place. L'entrepreneur a par ailleurs assuré l'information avec les entreprises et les commerces concernés, en concertation avec la Ville. Des réunions de suivi régulières sont organisées pour chacun des chantiers, a conclu l'échevin.

Publicité des délibérations du Conseil communal

La Directrice générale Valérie COURTAÏN a répondu à Evelyne VANPEE et à Louison RENAULT que pour répondre aux obligations de la Région wallonne, des outils doivent être choisis en fonction du site internet et suivant la législation sur les marchés publics. Les documents sont provisoirement en ligne sur www.nivelles.be (rubrique Autorités communales). Tout citoyen ayant une question dans ce cadre peut s'adresser à la Direction générale via administration@nivelles.be ou en formant le 067/88 22 21.

* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.